

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PREAMBULE

AIREXPO dispose d'un site spécialisé vous offrant la possibilité d'acquérir, directement via ses sites Internet, des Billets pour le meeting aérien AIREXPO de l'année 2023.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de billets proposés à la vente par AIREXPO par l'intermédiaire de Billetweb.

Vous êtes tenu d'en prendre connaissance avant tout achat de billet, le choix de l'utilisation des services de AIREXPO étant de votre unique responsabilité.

AIREXPO est établi Clément Ader, 7 avenue Edouard Belin, Toulouse CEDEX 4 31055. Vous pouvez lui adresser vos correspondances à cette adresse.

Le contrat s'applique à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des billets. Il est consultable à tout moment sur le site Internet de AIREXPO et prévaudra sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de AIREXPO constituent la preuve de l'ensemble des transactions que vous concluez avec AIREXPO.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification,

d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de votre identité, à :

**AIREXPO - ENAC – Clément Ader, avenue Edouard Belin - Toulouse
CEDEX 4 31055.**

Vous déclarez avoir pris connaissance du présent contrat et l'avoir accepté en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande de vos billets. La validation de la commande de billet matérialise votre acceptation, sans restriction ni réserve du présent contrat.

Enfin, vous reconnaissez avoir la capacité requise pour contracter et acquérir des billets proposés sur le site Internet géré par AIREXPO.

Ce contrat est susceptible de faire l'objet de modifications ultérieures. Dans ce cas, c'est la version en vigueur au jour de votre achat qui sera applicable à l'achat.

COMMANDE

L'enregistrement d'une commande sur le site de AIREXPO mis à disposition par Billetweb est réalisé lorsque vous acceptez les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et que vous validez votre commande. En application des dispositions de l'article 1127-2 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat.

Il vous appartient donc de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La vente des billets ne sera considérée comme définitive qu'après que Billetweb vous aura envoyé la confirmation de l'acceptation de la

commande, par courrier électronique et après encaissement de l'intégralité du prix.

AIREXPO se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

PRIX DES BILLETS

Les prix des Billets sont indiqués avec mention de la devise et selon les cas Hors Taxes ou Toutes Taxes Comprises.

Toutes les commandes quelle que soit leur origine, sont uniquement payables dans la devise indiquée pendant le processus de commande.

AIREXPO se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

DISPONIBILITÉ DES BILLETS

Vous êtes informé, en temps réel, lors de la passation de la commande, de la disponibilité des Billets souhaités.

En cas d'indisponibilité de tout ou partie des Billets de la catégorie souhaitée, AIREXPO vous le fera savoir et vous pourrez alors acheter des Billets dans une autre catégorie, sous réserve de leur disponibilité.

PAIEMENTS

Pour les commandes de Billets payants, vous devez effectuer vos paiements par carte bancaire directement sur le Site de AIREXPO géré par Billetweb. AIREXPO accepte les paiements des cartes bancaires provenant des réseaux CARTE BLEUE / VISA et EUROCARD / MASTERCARD ainsi que d'autres éventuels réseaux mentionnés lors de l'étape de paiement.

Votre compte bancaire sera débité du montant de la commande, dès la validation finale de la transaction dans le cas d'un Paiement sécurisé CB, à l'exception du cas où vous seriez en débit différé auquel cas ce débit sera effectif sur votre compte bancaire en fin de mois.

Un justificatif de commande, ainsi qu'une facture, vous seront automatiquement adressés par e-mail dès que le paiement aura été enregistré.

Pour être valable, le Billet ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition ou d'un impayé sur la carte bancaire utilisée pour la commande, auquel cas le code barre / QR code sera désactivé : vous ne pourrez alors pas accéder à l'Événement.

Le débit de la carte bancaire est indépendant de l'impression effective des billets. En tout état de cause, les Billets seront réglés même si le Client omet de les imprimer.

BILLET ÉLECTRONIQUE

Dès confirmation de votre commande, et sauf exception mentionnée lors de la commande, vous recevrez par voie électronique un e-mail contenant le Billet numérique (dans le corps du message ou en pièce jointe) à imprimer à domicile sur papier A4.

Chaque Billet est muni d'un code barre / QR code unique qui vous permet d'accéder à l'Événement. Une seule personne peut accéder à l'Événement avec un Billet. De fait, en cas de perte, de vol ou de duplication d'un Billet valide, seule la première personne détentrice du Billet pourra accéder à l'Événement. Vous demeurez responsable de l'utilisation qui est faite de votre Billet.

CONDITIONS D'IMPRESSION ET VALIDITÉ DU BILLET

Ce Billet est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc vierge et recto verso. Le format d'impression ne doit pas avoir été modifié, l'impression doit être de bonne qualité et toutes les informations

contenues sur le Billet doivent être lisibles. L'impression peut être réalisée en noir et blanc ou en couleur.

Les Billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles pourront ne pas être acceptés et considérés de fait comme non valables par AIREXPO.

AIREXPO peut par ailleurs accepter d'autres modes de présentation du Billet : téléphone portable, tablette ... Ces possibilités peuvent-être présentées, le cas échéant, pendant le processus de commande.

UTILISATION ET VALIDITÉ DU BILLET

Il vous est personnel et est incessible, sauf autorisation expresse de AIREXPO. Il est possible que AIREXPO n'ait pas souhaité rendre nominatif chacun des Billets, auquel cas ceux-ci comportent exclusivement la même identité, à savoir celle de l'acheteur renseignée lors de la commande. En toute hypothèse, le Billet ne saurait être vendu pour une valeur faciale supérieure à celle indiquée sur le Billet.

AIREXPO se réserve la possibilité d'engager toute poursuite contre les Acheteurs qui offriraient à la vente des Billets pour un prix supérieur à leur valeur faciale.

La vente illicite de titres d'accès à l'Événement (billets d'entrée, invitation, badges, pass, etc.) sur le domaine public, dans un lieu privé ou sur Internet, est un délit pénal passible d'interpellation et d'arrestation par les forces de police, puni de 15 000 € d'amende (art L 313-6-2 du Code Pénal).

Le Billet est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précise de l'Événement. Passée l'heure du début, l'accès à l'Événement n'est plus garanti : dans cette hypothèse, vous n'aurez droit à aucun remboursement.

Toute personne qui ne se conformerait pas aux règlements et dispositions particulières, aux CGV, pourra se voir refuser l'entrée de

l'événement ou s'en voir expulsé sans pouvoir prétendre au remboursement du billet.

CONTRÔLE DES BILLETS ET ACCÈS À L'ÉVÉNEMENT

AIREXPO a la responsabilité d'assurer le contrôle des Billets. C'est le code barre / QR code unique et l'identifiant Billet le cas échéant qui permettront de vérifier la validité de chaque Billet.

Pour les Billets nominatifs, AIREXPO a toujours la possibilité de contrôler votre identité à l'entrée du lieu où se déroule l'Événement. Vous devrez ainsi être muni d'une pièce d'identité officielle en cours de validité et comportant une photo si vous souhaitez accéder à l'Événement.

Vous devez garder votre Billet ou le Billet standard à 2 souches ainsi que le bracelet qui aurait pu vous être remis lors de l'accès à l'Événement par AIREXPO pendant toute la durée de l'Événement.

Il est rappelé que AIREXPO n'est pas obligé de vérifier l'identité de la personne en possession du Billet imprimable à domicile, ni de vérifier l'authenticité du Billet imprimable à domicile dans la mesure où la copie du Billet imprimable à domicile ne peut être détectée de manière certaine. Aussi, il est rappelé que vous êtes responsable de la conservation de votre Billet et que l'accès à l'Événement pourra vous être refusé quand bien même votre nom figure sur le Billet, vous n'aurez alors droit à aucun remboursement.

FRAUDE

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un Billet de quelque manière que ce soit. La personne qui a reproduit le Billet et l'utilisateur de la copie du Billet sont passibles de poursuites. En cas de perte ou de vol, AIREXPO décline toute responsabilité en cas d'utilisation illicite du Billet. Tout Billet perdu ou volé n'est ni échangeable, ni remboursable. En cas de perte, vol ou duplication du Billet, veuillez contacter AIREXPO.

DÉLAI DE RÉTRACTATION, ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Conformément à l'article L.221–28 alinéa 12 du code de la consommation, les Billets ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive.

Un Billet ne peut être ni repris, ni échangé, ni remboursé même en cas de perte ou de vol.

Un Billet ne pourra faire l'objet d'un remboursement qu'en cas d'annulation de l'Événement et seulement sur décision de AIREXPO.

Vous serez informé de l'éventuelle annulation de l'Événement, de son report ou de sa modification par AIREXPO. Nous vous invitons en conséquence à rester en contact avec AIREXPO pour être informé de la bonne-tenu de l'Évènement.

Conformément aux articles 1229 et 1352-8 du Code Civil, AIREXPO s'engage à rembourser les acheteurs en cas d'annulation de l'événement.

COMPORTEMENT À ADOPTER LORS DE L'ÉVÉNEMENT

Vous devrez respecter les consignes de AIREXPO lorsque vous serez sur le lieu de l'événement.

Le Règlement Intérieur de l'Événement pourra le cas échéant être consultable, soit directement sur le site de AIREXPO, soit avant l'accès à l'Événement, soit suite à sa transmission par AIREXPO par e-mail et préalablement à l'Événement.

RESPONSABILITÉ — DROIT APPLICABLE — MÉDIATION

Conformément à la loi n°2004–575 du 21 juin 2004, article L 121–20-3 du code de la consommation, AIREXPO est responsable de plein droit à l'égard du consommateur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance. A ce titre, AIREXPO est responsable envers vous de la bonne transmission du Billet et le cas échéant de la bonne exécution du paiement.

Les ventes de Billets visées aux présentes sont soumises à la loi française.

En cas de litiges les tribunaux Français sont seuls compétents.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles que vous nous communiquez ne le sont qu'afin de permettre la réalisation de la transaction et d'en conserver la preuve. Ces informations nous permettent également de vous transmettre le ou les Billets que vous avez commandés et éventuellement de vous contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'un Événement pour lequel vous seriez inscrit. Ces informations sont par défaut, le nom, prénom et l'adresse de messagerie du participant et parfois, selon les besoins nécessaires à l'organisation de l'Évènement, la société, la date de naissance du participant, son adresse postale, une photographie permettant de l'identifier, etc. Aux fins de traçabilité, l'adresse IP de l'acheteur et les références de paiement auprès du prestataire bancaire sont également conservées.

Ces données permettent notamment :

- Votre identification,
- La vérification que vous êtes autorisé à participer à l'Évènement,
- La vérification des conditions particulières à l'une ou l'autre des catégories de tarif de l'Évènement,
- L'interopérabilité avec des solutions tierces de contrôle d'accès,
- La diffusion d'informations pratiques sur le déroulement de l'Évènement,
- La conservation de la preuve de la transaction intervenue.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de AIREXPO concernant les données qu'elle est amenée à collecter et conserver dans le cadre de ses obligations propres (art.34 de la loi " Informatique et Liberté " du 6 Janvier 1978). Il suffit d'en faire la demande par courrier à : AIREXPO - ENAC – Clément Ader, 7 avenue Edouard Belin - Toulouse CEDEX 4 31055.

SERVICE CLIENT DE AIREXPO

Pour toute information ou question, le Service Client de AIREXPO est à votre disposition. Vous pouvez adresser votre demande par voie électronique à quentin.lutter@airexpo.org

MENTIONS LÉGALES

AIREXPO est une association déclarée de non profit ayant pour but d'organiser un meeting aérien à Toulouse.

Dénomination : AIREXPO

Correspondance : AIREXPO - ENAC – Clément Ader, avenue Edouard Belin - Toulouse CEDEX 4 31055

Représentant légal : Tess MASSON

Email : tess.masson@airexpo.org

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

En validant la commande, vous acceptez la commande ainsi que l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente, sans réserve. Les données enregistrées par AIREXPO font foi et constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées. Vous acceptez par ailleurs les conditions générales de AIREXPO qui auraient pu vous être transmises, ces dernières venant compléter les présentes conditions.